

▶ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cours

Sigle et section PSY3022H

Titre long Histoire critique de la psychologie

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Lundi 16h00 à 19h00

Mode de formation Hybride

Site StudiUM -

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Eric Pilote

Coordonnées eric.pilote@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande

Auxiliaire d'enseignement

Nom Kim Rouillard

Coordonnées Kim.rouillard@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande

▶ APPRENTISSAGES VISÉS

Objectifs généraux

Renforcer l'esprit critique à travers l'acquisition de différences connaissances sociohistoriques liées au fondement de la psychologie.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître l'évolution de la méthode scientifique à travers l'histoire et comprendre de quelle façon elle a contribué au développement de la psychologie ;
- Porter une réflexion sur la façon dont l'idéologie, les valeurs et les croyances ont façonné les différentes connaissances et modèles théoriques qui sont à l'origine de la psychologie ;
- Acquérir des repères épistémologiques et méthodologiques permettant de porter un regard critique sur les théories et les résultats de recherche ;
- Questionner les fondements théoriques derrière les modèles d'interventions passés et actuels.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux en format vidéo.
- Présentations Powerpoint.
- Lectures optionnelles
- Exercices de compréhension publiés sur Studium
- Forums de questions.

Déroulement des cours

Chaque semaine, les cours magistraux seront présentés sous la forme de vidéos à regarder à la maison. Pour répondre aux questions concernant le contenu enseigné, un forum de discussion sera disponible sur Studium où le personnel enseignant répondra aux questions dans un délai raisonnable. Pour préparer les étudiant.e.s aux évaluations, les questions d'examen seront fournies à l'avance sur Studium, à travers des exercices de compréhension optionnels. Pour répondre aux questions et/ou approfondir la matière vue dans les vidéos, une présence en classe sera assurée par l'enseignant.

► CALENDRIER

DATE	SÉANCE	ACTIVITÉ	THÈMES (cours magistraux en différé)
08 janvier	COURS 01	Cours asynchrone - vidéo	1-Introduction à l'épistémologie
15 janvier	COURS 02	Cours asynchrone - vidéo	2-Déterminisme et Historiographie
22 janvier	COURS 03	Cours asynchrone - vidéo	3-L'Antiquité
29 janvier	COURS 04	Cours asynchrone - vidéo	4-Rome et le Moyen-âge
05 février	COURS 05	Cours asynchrone - vidéo	5-La Renaissance
12 février	COURS 06	Cours asynchrone - vidéo	6-Des lumières à la révolution industrielle
19 février	EXAMEN	EXAMEN EN PRÉSENTIEL	
26 février	COURS 07	Cours asynchrone - vidéo	7-Premières écoles de psychologie
04 mars	CONGÉ	SEMAINE DE LECTURE	
11 mars	COURS 08	Cours asynchrone - vidéo	8-Les approches dominantes
18 mars	COURS 09	Cours asynchrone - vidéo	9-Approches évolutionnistes
25 mars	COURS 10	Cours asynchrone - vidéo	10-Santé mentale et psychologie clinique
01 avril	CONGÉ	CONGÉ PASCAL	
08 avril	COURS 11	Cours asynchrone - vidéo	11-Psychologie critique - Ouverture
15 avril	COURS 12	Cours asynchrone - vidéo	12-La désinformation
22 avril	CONGÉ	AUCUNE PRÉSENCE EN CLASSE	
29 avril	EXAMEN	EXAMEN EN PRÉSENTIEL	

ÉVALUATIONS

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
EXAMEN INTRA	Questions à développement	19 FÉVRIER 2024	50%
EXAMEN FINAL	Questions à développement	29 AVRIL 2024	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux

-

Matériel autorisé aux examens

Aucun

RESSOURCES

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Livre optionnel

Hergenhahn, B. R., & Henley, T. B. (2016). *Introduction à l'histoire de la psychologie (2e édition)*. Montréal : Modulo. ISBN : 978-2-89732-037-9

Ouvrages en réserve
à la bibliothèque

Livre disponible à la réserve

Ressources complémentaires

Documents

Du contenu optionnel sera disponible sur Studium

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.